

Compte rendu du conseil d'école du 14/10/2019
Ecole publique de la fontaine – St Michel le Cloucq

Début de la réunion : 19H.

I- Présentation des membres du conseil d'école :

- ❑ L'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription, membre de droit :
 - Mme Carré, excusée
- ❑ Le maire de Saint Michel le Cloucq, membre de droit :
 - M. Billaud, représenté par le 1^{er} adjoint M. Hilaireau
- ❑ L'adjointe aux affaires scolaires :
 - Mme Nardin
- ❑ Le D.D.E.N. :
 - M. Cantet
- ❑ Les représentants des parents d'élèves nouvellement élus :
 - Mme Lecot (CP CE1)
 - Mme Mollé (TPS PS MS)
 - Mme Papin (CM)
 - Mme Zaehringer (CM)
- ❑ Les professeurs de l'école :
 - Mme Dominique Etienne Jonglez, enseignante en classe de TPS/PS/MS.
 - Mme Florence Renaudeau, enseignante en classe de GS/CE2.
 - Mme Estelle Puaud, directrice de l'école et enseignante en classe de CP/CE1.
 - Mme Eléna Draoulec, enseignante en charge de la classe de CP/CE1 le lundi (décharge de direction de Mme Puaud), excusée
 - Mme Amandine Martin enseignante en classe de CM1/CM2.

II- Les élections de parents d'élèves

Les élections se sont déroulées vendredi 11 octobre 2019. Une liste de 6 parents non affiliés à une association s'est présentée :

Nombre d'électeurs inscrits : 132

Nombre de votants : 78

Nombre de suffrages exprimés : 70

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 8

Taux de participation : 59,09 %

La liste unique a été élue. Les 4 sièges ont été pourvus.

L'adresse des représentants des parents d'élèves est reconduite : rpe.ecoledelafontaine@gmail.com Un mot va être transmis aux parents pour les informer

Dans la mesure où très peu de parents se déplacent à l'école pour voter, on propose de faire un vote par correspondance uniquement à partir de l'année prochaine. La demande est votée à l'unanimité.

III- Les effectifs :

- ❑ Classe de TPS/PS/MS : 1 élève en TPS, 10 en PS, 8 en MS ; soit 19 élèves.
- ❑ Classe de GS/CE2 : 12 élèves en GS et 14 en CE2 ; soit 26 élèves.
- ❑ Classe de CP/CE1 : 12 élèves en CP et 15 en CE1 ; soit 27 élèves.
- ❑ Classe de CM1/CM2 : 10 élèves en CM1 et 14 élèves en CM2 ; soit 24 élèves.

L'école comporte donc actuellement un total de 96 élèves présents.

De nouvelles arrivées sont prévues en novembre (1 TPS + 1 MS + 1 CE2 + 1 CM2 + 1 CM1) ce qui portera le total à 101 élèves.

Depuis le 14 octobre nous bénéficions d'un service civique. Enzo Rogeon a été recruté. Ses missions sont très larges : travailler la communication avec les familles, assister les enseignantes, mettre en œuvre le projet d'école, développer des projets (sur les récréations « jeu t'aime » par exemple)

IV- Le fonctionnement de l'école

○ **Vote du règlement**

Lecture du règlement intérieur qui découle du règlement départemental des écoles.

On modifie ce qui concerne l'obligation scolaire à partir de 3 ans.

La charte de la laïcité est annexée.

Vote du règlement : le règlement est voté à l'unanimité.

○ **Elèves en difficulté** :

Plusieurs dispositifs existent pour les élèves rencontrant des difficultés :

- **Différenciation pédagogique**.

Le travail peut être différencié ou adapté en classe pour les élèves ayant des besoins particuliers.

- **Présence d'une AVS**.

Mme Eve Bonnaud , auxiliaire de vie scolaire, est présente 8 heures sur l'école pour un élève de CM1.

3 demandes sont en attente.

- **Rased** .

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficultés (Rased) est constitué de deux enseignants spécialisés (Mme Terrenoir pour notre école) et d'un psychologue scolaire (Mr Blondel), qui peuvent intervenir dans l'école pour apporter une aide directe aux élèves repérés par l'équipe enseignante. Le Rased a pour objectifs de remédier à des difficultés scolaires résistant aux aides apportées par le maître, et de prévenir l'apparition ou la persistance des difficultés.

- **APC : Activités Pédagogiques Complémentaires**

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) sont organisées par groupes restreints d'élèves, pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, pour une aide au travail personnel, ou pour une activité prévue par le projet d'école.

Les élèves peuvent y participer pendant une période ou l'année, sur proposition aux familles du conseil des maîtres. L'accord des familles est indispensable ; il a été demandé en début d'année. L'accueil des élèves concernés a lieu le lundi, mardi et jeudi de 12h00 à 12h20.

○ **Mesures de sécurité**

Comme vous en avez été informés lors des réunions de classe, il existe plusieurs exercices de sécurité obligatoires à l'école selon le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) :

- **L'exercice d'évacuation en cas d'incendie**. Trois exercices sont menés dans l'année. Réalisé le 09/09

- **L'exercice de confinement en cas de risques majeurs**, qui concerne les accidents d'origine naturelle (tempête, inondation...) ou technologique (nuage toxique...). Deux exercices sont menés dans l'année.

- **L'exercice de sécurité « attentat-intrusion »**. Il s'agit d'entraîner les élèves et les enseignants à acquérir de bons réflexes : se regrouper rapidement, se cacher ou évacuer un lieu, se taire. Réalisé le 14/10

V- La coopérative scolaire

Présentation du bilan financier de la coopérative scolaire.

VI- Le projet d'école (2018-2022)

Les 3 axes :

1) Renforcer l'ouverture culturelle et les pratiques artistiques :

- Action « D'arts d'arts » reconduite dans les 4 classes : découverte d'un artiste par période (actuellement Keith Haring), productions et exposition dans la « Galerie des artistes ». Cet espace sera ouvert le vendredi soir pour les familles.

2) Sensibiliser à la protection de l'environnement et au développement durable :

- Poursuite des actions sur le développement durable.

- Gobelets achetés par l'APE. Travail autour de la diminution des déchets (en classe, à la cantine, lors de la fête de l'école).

3) Favoriser un climat scolaire serein propice aux apprentissages :

- Action enquête auprès des enfants pour identifier les problèmes et trouver des solutions pour améliorer la vie de classe.

- Action messages clairs. Pratique des messages clairs à harmoniser dans toutes les classes d'élémentaire.

VII- Les projets de classe du 1er trimestre :

○ **Présentation des projets de la classe de TPS/PS /MS:**

- La rentrée s'est bien passée. Mise en place des règles de vie.

- Découverte de la mascotte de la classe (un lion). Travail sur l'Afrique

- Travail autour de Keith Haring.
- Récolte des pommes dans le jardin et cuisine.
- **Présentation des projets de la classe de GS/CE2 :**
 - Projet autour du monde : Le défi cartes postales est une réussite, nous avons reçu plus de 150 cartes de tous les continents. ! Affichage d'un planisphère avec les cartes postales.
 - Préparation au cross pour les CE2
 - Sécurité routière
 - Préparation des élections du CME avec intervention du comité des anciens maires
- **Présentation des projets de la classe de CP/CE1 :**
 - Sécurité routière
 - Prix des Incos
 - Préparation du cross (le premier pour les CP!)
 - Evaluations nationales CP et CE1
 - Nettoyage de la nature sur la commune : beaucoup de déchets récoltés
- **Présentation des projets de la classe de CM1/CM2 :**
 - Sécurité routière Sortie sur route en vélo pour les CM2
 - Préparation au cross
 - Elections du CME
 - Visite d'un chantier de fouilles archéologiques à Fontenay Le Comte
 - Annonce de la classe de découverte à Noirmoutier au mois de mai.
 - Au mois de novembre intervention avec « Vendée eau » sur le gaspillage de l'eau
 - Préparation des élections du CME avec intervention de l'AVAM. 12 candidats et 8 élus.

VIII- Les équipements et les travaux dans l'école :

- **Les travaux effectués et les équipements installés :**
A été financé avec le budget investissement :
 - Achat de 2 TNI neufs + 1 PC pour un coût de 4502,33€ TTC
 - Remplacement du téléphone de l'élémentaire
- **Les travaux et équipements souhaités :**
 - Recoller les plinthes dans le hall et dans la salle polyvalente de l'élémentaire.
 - Installer des socles pour le rangement des vélos dans la cabane.
 - Consolider le grillage gazon cour.
 - Réparer les pieds du bac à graines en maternelle.
 - Remplacer les néons dans l'atelier de GS.

IX- Les questions diverses :

Intervention des élus :

- Les poutres du préau seront changées lors des vacances de la Toussaint (entreprises RCM et Baptiste)
- Les travaux d'accessibilité se feront en juillet 2020. Le dossier sera finalisé avant les élections municipales. Le projet sera présenté lors du prochain Conseil d'Ecole.

Intervention des parents :

- A la cantine il y a des problèmes de placements : certains changements de place ont déjà été effectués mais certains enfants se plaignent encore du plan de table (les grands à la même table que les petits). Les parents demandent aussi plus de vigilance sur le partage des plats car certains enfants se sentent lésés.
- Les parents demandent quand auront lieu les rdv de parents en CM2 : l'enseignante recevra les parents en rendez vous individuels au mois de janvier sauf cas particuliers.

Séance levée à 21h.

La secrétaire de séance, Florence Renaudeau

La directrice de l'école, Estelle Puaud